



Pari(s) sur la ruralité

Stratégie

Roland Héguy
Président
confédéral
de l'UMIH

La saison 2018 est lancée et je vous la souhaite aussi bonne que possible. Elle débute malheureusement avec des grèves dont l'objectif est de paralyser l'activité. L'image internationale de la France risque de s'en ressentir une nouvelle fois – il est vrai qu'on ne voit ça que chez nous – tandis que nous devrions connaître des annulations de la part de la clientèle de loisirs comme d'affaires. Je veux vous dire mon soutien, à vous entrepreneurs, ainsi qu'à vos salariés, durant ces semaines où votre activité risque d'être perturbée.

Pour l'UMIH, la saison a commencé avec les Assises de la ruralité, le 9 avril à Rodez. La qualité de l'organisation par l'UMIH 12 suffirait à démontrer que nos campagnes sont des lieux d'excellence et que la ruralité a de l'avenir. Parce que les cafés, hôtels et restaurants sont le cœur battant de nos villages, nous étions réunis avec un but clair : les aider à réussir, à perdurer et à se multiplier. L'UMIH est là au cœur de nos métiers, au cœur de ses missions et de ses adhérents. Si nous nous mobilisons ainsi, c'est que nous y croyons ! Car de belles réussites, il y en a dans toute la France !

Alors, mettons-les en avant et sachons en tirer les enseignements pour l'avenir.

On peut réussir dans un village et nous ne sommes pas seuls à en être convaincus. Nous les avons fédérés autour de l'UMIH : professionnels, partenaires, fournisseurs, collectivités locales, et bien sûr les élus... Ils sont nombreux et prêts à s'engager avec nous ; ils nous l'ont confirmé à Rodez. Dès le mois de mai, la Commission Ruralité & Territoires de l'UMIH entrera en action. Elle sera présidée par Michel Morin, dirigeant d'une grande enseigne, et composée de personnalités qualifiées de nos métiers. Leur expertise profitera à tous les porteurs de projets qui nous solliciteront.

L'UMIH est seule à organiser une telle mobilisation pour les CHR ruraux. Mais, seule, elle ne peut rien. Le concours des élus et du gouvernement est indispensable car l'avenir de nos entreprises rurales passe par des mesures économiques, réglementaires, fiscales et sociales spécifiques. Le plan d'action d'intérêt national, que nous avons remis au ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard, sera le point de départ de la reconquête de nos territoires ruraux. ■